

# Comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Île-de-France

Séance plénière du 11 décembre 2024

 Accès au logement

 Amélioration du parc

 Hébergement et insertion

 Production de logements sociaux

## Ordre du jour

- **Avis sur le compte-rendu de la séance du 9 juillet 2024**
- **Point d'avancement du NPNRU en Île-de-France par la Directrice générale de l'Anru, Anne-Claire MIALOT**
- **Feuille de route "Logement" de la COP territoriale francilienne de la planification écologique**
- **Point d'avancement sur la feuille de route partenariale du SRHH**
- **Avis sur le projet de dissolution de l'OPH de Villemonble suite à sa fusion-absorption avec la SA d'HLM Vilogia**
- **Questions diverses**

# Avis sur le compte-rendu de la séance du 9 juillet 2024

CRHH du mercredi 11 décembre 2024

 Accès au  
logement

 Amélioration  
du parc

 Hébergement  
et insertion

 Production  
de logements  
sociaux

# Point d'avancement du NPNRU en Île-de-France

**Anne-Claire MIALOT**  
**Directrice générale de l'Anru**

CRHH du mercredi 11 décembre 2024

 Accès au logement

 Amélioration du parc

 Hébergement et insertion

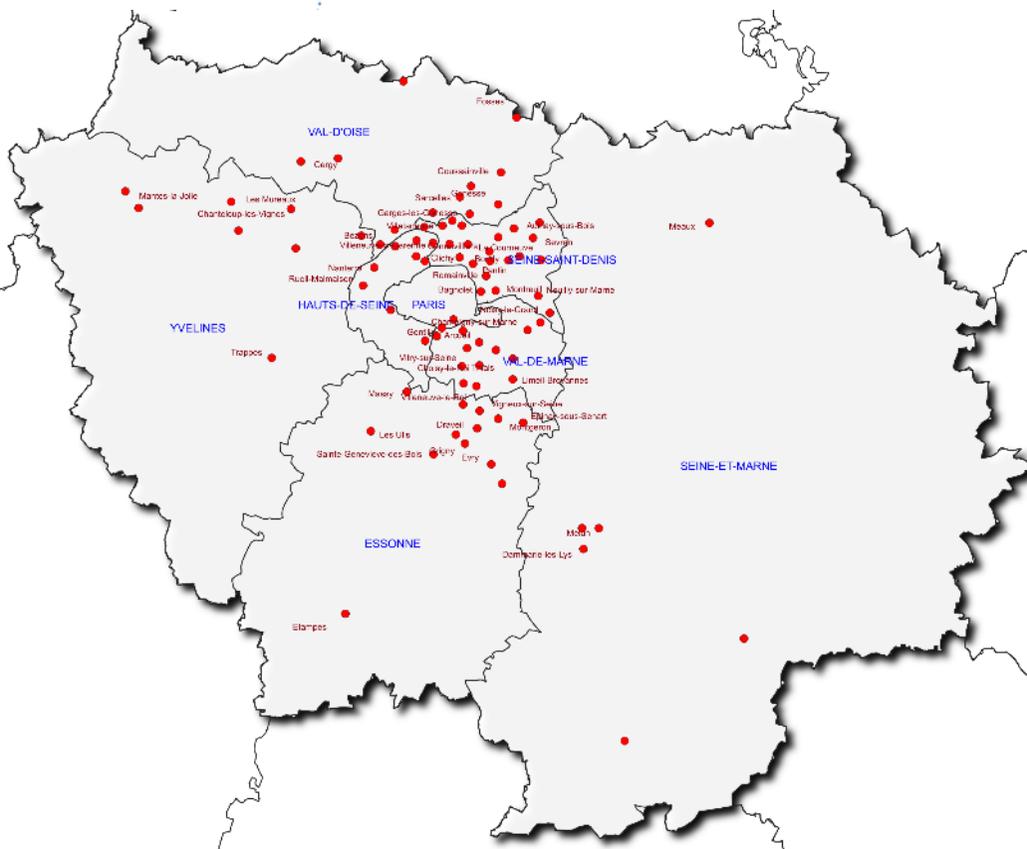
 Production de logements sociaux



- 1. Panorama de l'action de l'ANRU en Ile de France :**
  - Rappel du PNRU
  - Cartographie des sites
  - Généralités
  - Poids des départements
  - Focus QIN
  - Focus QIR
  
- 2. Etat de la programmation NPNRU au 22/11/2024**
  - Programmation opérationnelle
  - Investissement global et plan de financement
  - Action Logement en faveur de la mixité sociale
  
- 3. Avancement opérationnel et financier des projets NPNRU au 22/11/2024**
  - Avancement physique
  - Relogement
  - Reconstitution de l'offre
  
- 4. Focus sur des sites NPNRU :**
  - Meaux
  - Mantes-la-Jolie
  - Grigny
  - Bobigny
  - Sarcelles
  
- 5. Focus sur les autres programmes et dispositifs :**
  - PNRQAD : Saint-Denis
  - PIA : Nanterre
  - Quartiers résilients : Valenton
  - Quartiers fertiles : les 26 sites
  - Co-investissement : Clichy-sous-Bois, La Passerelle
  
- 6. Feuille de route 2025 - 2026**



## ❑ Éléments de bilan du PNRU en Ile de France



### ❑ Montants financiers :

- 17,2 milliards d'euros d'investissement au total
- 4,3 milliards d'euros de subvention de l'ANRU (25 %)

### ❑ Bilan programmatique :

- 41 212 LLS démolis
- 41 873 LLS construits
- 106 484 LLS réhabilités
- 134 095 LLS résidentialisés
- 45 718 logements visés par des opérations d'amélioration de qualité de service (sécurisation des entrées, caves et parkings, gestion des déchets...)
- 711 opérations sur des équipements (dont 63 de services, 103 culturels, 233 scolaires, 182 sociaux, 110 sportifs)
- 81 opérations sur des espaces commerciaux ou artisanaux
- 105 opérations sur l'habitat privé : 1 703 primes accessions versées dans 56 opérations, interventions sur des copropriétés
- 5 530 logements produits (ou en cours) au titre des contreparties en faveur d'Action Logement, dont 4 670 par AFL et 860 par des filiales

### ❑ Quartiers concernés :

- 186 quartiers répartis sur 115 communes
- 373 opérations isolées

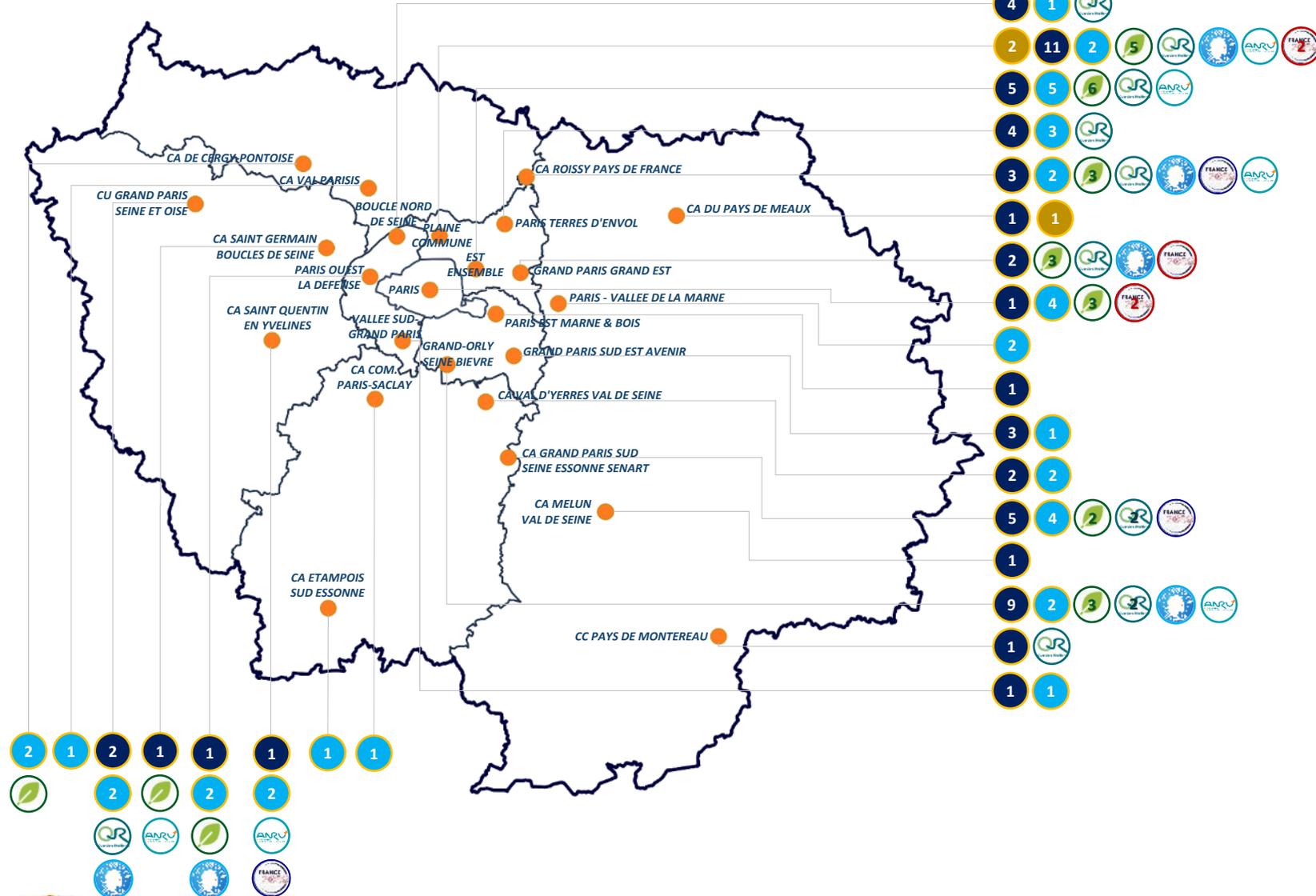


## Cartographie des interventions par porteur de projet (25 EPCI / EPT)

**161 projets**

Programmes de renouvellement urbain et d'investissement d'avenir :

-  2 PNRQAD
-  59 Quartiers d'intérêt national (QIN)
-  40 Quartiers d'intérêt régional (QIR)
-  12 Projets Quartiers Résilients
-  28 Projets Quartiers Fertiles
-  6 Projets Villes Durables et Solidaires
-  3 Projets Démonstrateurs de la Ville Durable
-  5 Projets du Fonds de Co-Investissement
-  6 Projets ANRU+



## ❑ Quelques traits spécifiques au renouvellement urbain en Ile de France

- **99 quartiers en projet, 1 035 610 habitants en 2018**, soit 66 % de la population vivant en QPV dans la région Ile-de-France. Celle-ci compte pour 29 % de la population vivant en France dans un QPV.
- Une intervention du NPNRU **déployée dans les 8 départements (Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise)** avec toutefois **une concentration en Seine-Saint-Denis** (30% des quartiers d'intervention et près de la moitié de la population concernée par le NPNRU) :
  - 23 des 59 PRIN ont fait l'objet d'une première intervention dans le cadre du PNRU, et 9 des 40 PRIR,
  - 25 PRIR ont été accompagnés au-delà de 7 M€ de CF, 15 PRIR à moins de 7 M€ de CF.
- **6 QPV éligibles (QIR) ne font finalement pas l'objet d'un projet financé** par le NPNRU, dont 4 ont cependant bénéficié d'un financement en préfiguration : Bédier–Boutroux et Oudiné-Chevaleret à Paris (75); La Redoute et Les Larris à Fontenay-sous-Bois (94); Bac D'Asnières-Beaujon à Clichy-la-Garenne (92); La Sébille à Cergy (95).
- Des projets qui visent des **territoires majoritairement denses** :
  - Des sites marqués par de plus **fortes densités de population** et un **patrimoine majoritairement en LLS et/ou en copropriété** : 61% des quartiers avec une densité supérieure à 200 hab./ha en Île-de-France, contre 20% sur l'ensemble des QPV de l'hexagone ;
  - Des sites témoignant d'une macro-échelle de la géographie prioritaire tant en termes de population que de superficie : **les grands quartiers « historiques » de la politique de la ville**. Cela concerne plusieurs grands quartiers de la Seine-Saint-Denis et de l'est du Val d'Oise, le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, le Parc à Nanterre, la Grande Borne et Grigny 2 à Grigny, les Portes du Vingtième à Paris.
  - Une **articulation étroite des interventions avec l'EPFIF** dans le cadre des 4 ORCOD-IN et plus globalement **avec l'ANAH** pour le traitement des nombreuses copropriétés
- Des **conventions partenariales spécifiques avec la Région Île-de-France** (250 M€ de subventions dédiées, en plus du droit commun) et **avec les départements d'Essonne et de Seine-Saint-Denis**.



## Ampleur du NPNRU par département d'Ile de France (état à date):

### PARIS (75) • 5 QPV (1 QIN / 4 QIR)

- INV : 316,7 M€ HT
- CF : 59,1 M€ dont 39 M€ SUB et 20,1 M€ PB

### SEINE-ET-MARNE (77) • 7 QPV (3 QIN / 4 QIR)

- INV : 533,8 M€ HT
- CF : 167,7 M€ dont 119,9 M€ SUB et 47,8 M€ PB

### YVELINES (78) • 8 QPV (4 QIN / 4 QIR)

- INV : 1 258 M€ HT
- CF : 368,7 M€ dont 263,4 M€ SUB et 105,3 M€ PB

### HAUTS-DE-SEINE (92) • 10 QPV (6 QIN / 4 QIR)

- INV : 1 493,5 M€ HT
- CF : 405 M€ dont 257,8 M€ SUB et 147,2 M€ PB

### VAL-D'OISE (95) • 8 QPV (3 QIN / 5 QIR)

- INV : 1 024,4 M€ HT
- CF : 421,3 M€ dont 315,1 M€ SUB et 106,2 M€ PB

### ESSONNE (91) • 14 QPV (8 QIN / 6 QIR)

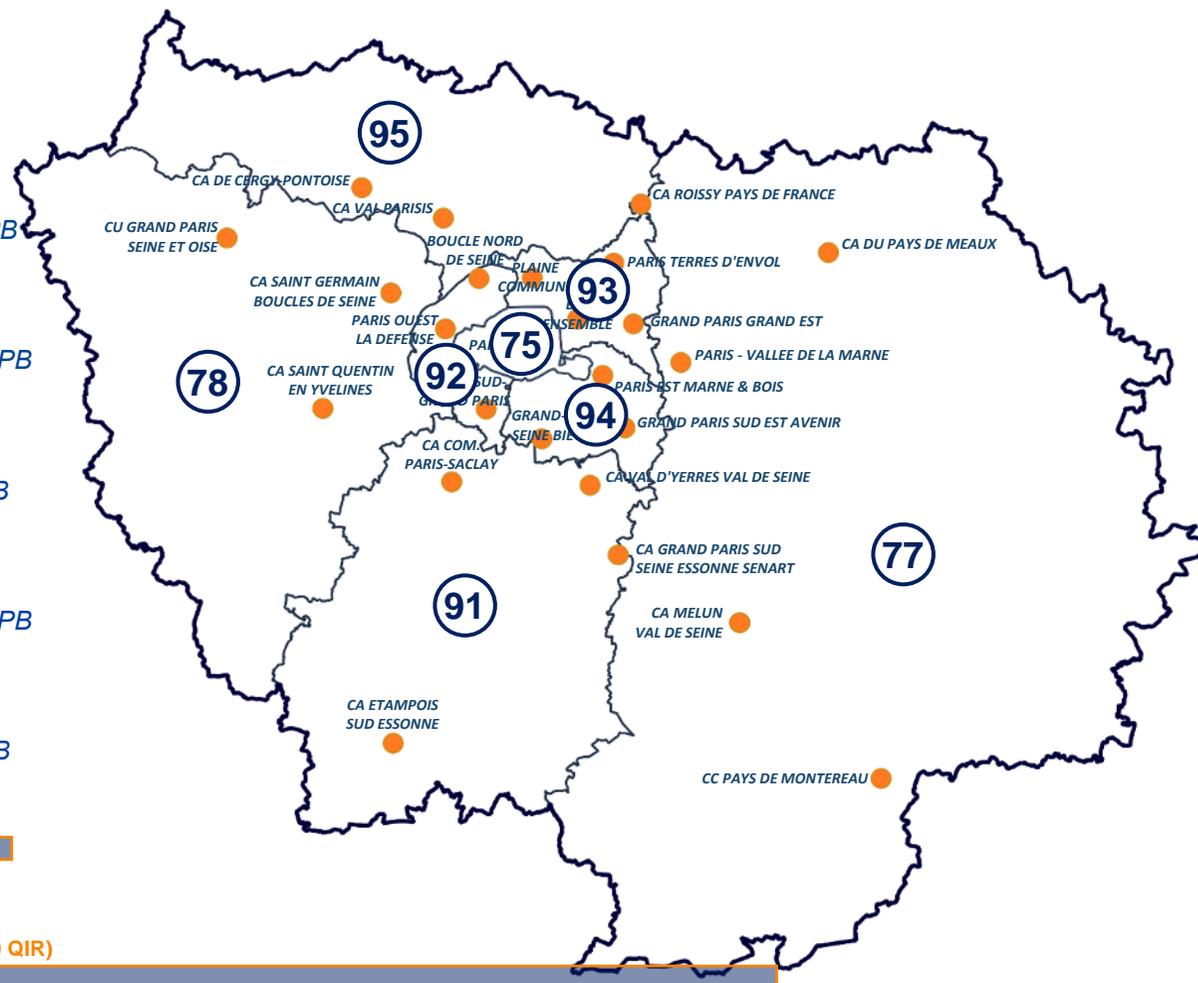
- INV : 1 560,5 M€ HT
- CF : 569,7 M€ dont 435,7 M€ SUB et 134 M€ PB

### VAL-DE-MARNE (94) • 15 QPV (12 QIN / 3 QIR)

- INV : 1 919,3 M€ HT
- CF : 691 M€ dont 499 M€ SUB et 192 M€ PB

### SEINE-SAINT-DENIS (93) • 32 QPV (22 QIN / 10 QIR)

- INV : 6 223,6 M€ HT
- CF : 2 367,2 M€ dont 1 756,5 M€ SUB et 610,7 M€ PB



INV = Montant d'investissement • CF = Total concours financiers • SUB = subventions • PB = prêts bonifiés AL • [Bar] = expression graphique du volume de concours financiers



## Les Quartiers d'Intérêt National (QIN)

### FOCUS NPNRU

#### CHIFFRES CLEFS

##### 59 Quartiers Prioritaires d'Intérêt National (QIN)

28,6 % des QIN NPNRU

36,4 % des QPV de la région

59,6 % des QPV NPNRU de la région

##### 198 maîtres d'ouvrage

19 EPCI porteurs de projet

57 communes impliquées

71 acteurs du logement

##### 798 941 habitants concernés

51 % de la population de la région vivant en QPV

77 % de la population de la région vivant en QPV NPNRU

##### 96 contrats avec l'ANRU

31 protocoles de préfiguration

65 conventions



## Les Quartiers d'Intérêt Régional (QIR)

### FOCUS NPNRU

#### CHIFFRES CLEFS

##### 40 Quartiers Prioritaires d'Intérêt Régional (QIR)

16,5 % des QIR NPNRU

14,7 % des QPV de la région

40,4 % des QPV NPNRU de la région

##### 114 maîtres d'ouvrage

19 EPCI porteurs de projet

34 communes impliquées

39 acteurs du logement

##### 236 669 habitants concernés

15 % de la population de la région vivant en QPV

23 % de la population de la région vivant en QPV NPNRU

##### 63 contrats avec l'ANRU

22 protocoles de préfiguration

41 conventions



### □ Etat de l'instruction / contractualisation

Avancement de la contractualisation
✓ Tous les projets validés et contractualisés
✓ 75 évolutions ou revoitures (hors QR) examinées en CE pour un abondement de 750 M€
✓ Une 15aine de sites pour lesquels des demandes d'opérations ou de secteurs complémentaires sont déjà recensées

### □ Programmation opérationnelle validée (en CE ou par les délégations territoriales - sous réserve des avenants à signer)

	Démolitions de LLS	Requalification de LLS	Reconstitution de l'offre			Diversification			Recycl. en copro *	Recycl. habitat ancien dégradé **	Nombre d'équipements publics		Nombre d'immobiliers à vocation économique
			TOTAL	PLAI	PLUS	TOTAL	Dont AFL ou filiale AL	Dont primes accession			TOTAL	Dont équip. scolaires	
Validé (CE ou local)	28 032	44 984	29 999	17 749 59 %	12 250 41 %	43 456	9 151	1 489	301	1 132	295	104	79

\* Hors ORCOD-IN \*\* estimation

### □ Programmation financière validée (en CE ou par les délégations territoriales – sous réserve des avenants à signer)

En M€	Montant d'investissement HT	Subventions	Prêts bonifiés Action Logement	Volume de concours financiers
Validé (CE ou local)	17 Md€	3 686 509 €	1 363 323 €	5 049 832 €



### ❑ Plan de financement du programme en Ile de France

Un investissement contractualisé à date porté à 57,4% par les MO (bailleurs, collectivités, aménageurs, ...) dont 26,5% sur leurs fonds propres

Financé avec :

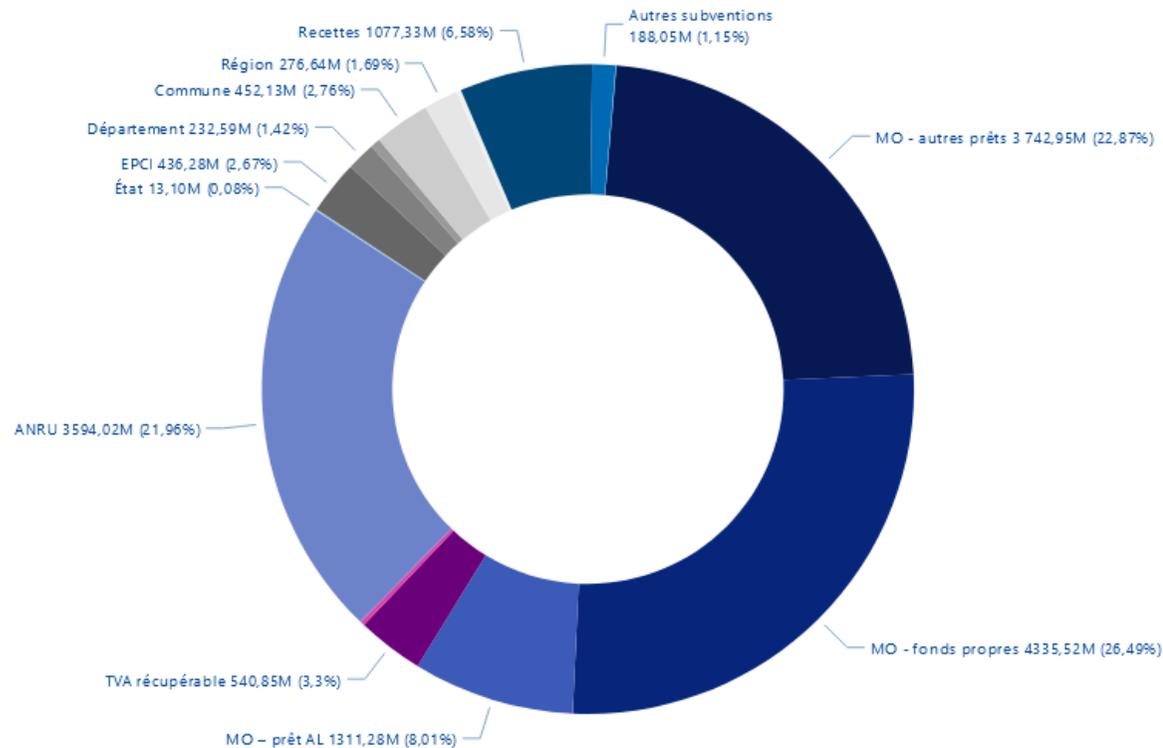
- 22% de subvention NPNRU
- 8,5% de subventions des collectivités (région, départements, EPCI, communes)
- 6,5% de recettes (cessions foncières)
- 4,5% de TVA récupérable et autres subventions

Soutenus par des prêts

- 1,31 Md€ de prêts bonifiés NPNRU d'Action Logement (+ 50 M€ restant à contractualiser) dont 333,5 M€ décaissés
- 1,92 Md€ de prêts CDC signés à fin octobre 2024 dont:
  - Habitat : 1,75 Md€
  - Secteur public local: 174 M€

Investissement global TTC relatif aux opérations contractualisées

**16 366 573 490 €**



### Action Logement en faveur de la Mixité Sociale

(chiffres arrêtés au 30/09/24 pour l'Île de France)

#### ❖ Contreparties Foncières

**8 047 logements** contractualisés :

- 7 183 logements AFL
- 864 logements filiales ALI

**1 092 logements** en cours de négociation

*A date, 3 opérations sont en travaux et 108 en étude totalisant 4 667 logements.*

#### ❖ Contreparties en Droit de Réserve Locative

**20 883 logements** contractualisés

dont 13 718 logts requalifiés (*568 Logements livrés*)

#### ❖ Accompagnement d'Action Logement pour la réussite des projets NPNRU

- le Relogement dans le cadre du NPNRU

**ALS est engagé sur 95 chartes de relogement** intercommunal et local

*Depuis 2018, ALS a proposé 5 306 logements dont 1 108 familles ont été relogées.*

- les Prêts ALS

**Contractualisation Prêts ALS (IODA) 1 304 M€** depuis 2018

- Engagements comptables ALS /MO 587,48 M€ dont 180 M€ pour l'année 2024
- Décaissements ALS/MO 333,50 M€ dont 113,52 M€ pour l'année 2024



Alfortville ZAC Chanteraine -  
92 logements collectifs



☐ Toutes opérations : données au 22/11/2024

#### Chiffres clés

- ✓ **59%** des opérations sont engagées  
(1 964 opérations sur 3 324 contractualisées)
- ✓ **6** logements à démolir sur **10** engagés
- ✓ **35%** des subventions engagées versées aux maîtres d'ouvrage

#### Exécution financière des opérations

Document	Montant	% du programme contractualisé
<b>Contractualisé</b>	<b>4 836 128 901 €</b>	
Concours financiers		
Subventions ANRU	<b>3 535 262 054 €</b>	
Prêts Action Logement	<b>1 300 866 847 €</b>	
<b>Engagé</b>	<b>2 436 564 838 €</b>	<b>50 %</b>
Concours financiers		
Subventions ANRU	<b>1 785 267 990 €</b>	<b>50 %</b>
Prêts Action Logement	<b>651 296 848 €</b>	<b>50 %</b>
<b>Payé</b>	<b>616 187 883 €</b>	<b>35 %</b>
Subventions ANRU		

#### Avancement Opérationnel

	Validé (CE ou local)	Contractualisé	% du programme validé	Engagé	% du programme contractualisé	Soldé	% du programme contractualisé
Logements	28 032 démolition	26 562 démolition	<b>95 %</b>	15 508 démolition	<b>58 %</b>	1 183 démolition	<b>4 %</b>
	29 999 reconstitution de l'offre	28 542 reconstitution de l'offre	<b>95 %</b>	13 084 reconstitution de l'offre	<b>46 %</b>	2 966 reconstitution de l'offre	<b>10 %</b>
	44 984 réhabilitation	44 458 réhabilitation	<b>99 %</b>	24 414 réhabilitation	<b>55 %</b>	2 573 réhabilitation	<b>6 %</b>
	57 061 résidentialisation	54 039 résidentialisation	<b>95 %</b>	12 652 résidentialisation	<b>23 %</b>	529 résidentialisation	<b>1 %</b>
	1 433 recyclage	1 310 recyclage	<b>91 %</b>	1 131 recyclage	<b>86 %</b>	0 recyclage	<b>0 %</b>
Opérations	295 équipements publics	284 équipements publics	<b>96 %</b>	79 équipements publics	<b>28 %</b>	17 équipements publics	<b>6 %</b>
	79 immobilier économique	79 immobilier économique	<b>100 %</b>	12 immobilier économique	<b>15 %</b>	2 immobilier économique	<b>3 %</b>

#### ❑ Avancement du relogement

- **42% du besoin total de relogement concentré sur la Seine-Saint-Denis**
- **48% du besoin de relogement identifié (dont décohabitation) a été réalisé**
- **3 700 relogements réalisés en 2023** soit 11% de l'objectif

Soit **une durée moyenne nécessaire de 4,5 ans** pour la finalisation du relogement à rythme constant

⇒ **Priorisation nécessaire des relogements des opérations de démolition impactant d'autres opérations à engager d'ici mi-2026.**

#### ❑ Éléments de bilan qualitatif

- **80% de ses relogements identifiés chez le bailleur démolisseur** (90% sur le PNRU).
- **39% des ménages sont relogés dans leur quartier** et **32% le sont hors de leur commune** (10% des ménages relogés hors de leur commune dans le PNRU / 42% de ménages relogés hors de leur commune de résidence parmi toutes les mutations franciliennes en 2022).
- **15% des ménages relogés dans le parc récent < 5 ans** (14% des ménages parmi les plus modestes).
- **1/3 des ménages avec un taux d'effort en hausse** toutes typologies de logements prises en compte (idem PNRU)



Suivi trimestriel des relogements (au 1er avril 2024)					
UD/DD	Nb de logements à libérer	Nb de logements libérés	Nb de relogements à faire	% réalisé	Rappel: nb de relogements à faire au 1/1/2024.
75	1 561	817	707	52%	726
92	2 825	1 046	1 779	37%	1 097
93	13 689	5 530	8 159	40%	8 087
94	4 304	2 820	1 484	66%	1 763
77	2 249	1 648	601	73%	660
78	2 526	1 224	1 302	48%	1 381
91	3 940	1 874	2 066	48%	2 179
95	1 699	800	899	47%	1 087
TOTAL	32 793	15 759	16 997	48%	16 980
Pour mémoire au 1/1/24	31 536	14 538	16 980	46%	

(sources: DRIHL / UDD / revues de projet, avril 2024)

#### ❑ Feuille de route pour accélérer les relogements :

##### Deux grands objectifs :

- Renforcement du pilotage du relogement par les EPCI et les EPT
- Accélération de l'inter-bailleurs

##### Une animation régionale renforcée:

- Partage des bonnes pratiques et Retex IDF (UD93, UD94, missions appui ANRU, etc.)
- Organisation réunion régionale avec bailleurs et collectivités
- Déploiement des outils proposés par l'AORIF (plateforme de recueil de l'offre, chambre de compensation)

#### ❑ Relogement: la mise en œuvre d'un plan d'action partenarial Etat – ANRU – AORIF

- ✓ **Connaissance des besoins, établissement d'une programmation de référence du relogement et suivi de l'avancement**, portés par la DRIHL, donnant lieu à des actualisations régulières et un suivi désormais assuré au sein de l'Observatoire du renouvellement urbain en Ile-de-France
- ✓ **Evolution des dispositifs financiers d'accompagnement au relogement du NPNRU**: élargissement des conditions d'éligibilité du parc de logement à l'aide à la minoration de loyer, en particulier dans les territoires les plus en tension; majoration des niveaux d'aide (CA 10/10/2023)
- ✓ **Déploiement d'outils de facilitation par l'AORIF**: chambre de compensation, plateforme inter-bailleurs
- ✓ **Animations et formation déployées par ANRU, DRIHL, AORIF**, notamment en lien avec l'ERU « la complexité du relogement en Ile-de-France, quels leviers » (120 personnes formées : bailleurs (chargés de la commercialisation, chargés de relation client), collectivités (chefs de service relogement, chefs de projet renouvellement urbain, responsables du pôle relogement), MOUS bailleurs/MOUS EPFIF (Établissement Public Foncier d'Île-de-France), DDT/DRIHL).
- ✓ **Accompagnement de territoires en tension par des missions d'appui** et des ateliers dédiés au pilotage et à la mise en œuvre opérationnelle du relogement (St-Germain Boucles de Seine, Paris Terre d'Envol, Melun Val de Seine, Grand Orly Seine Bièvre (Valenton/Villeneuve-Saint-Georges), Paris Est Marne et Bois (Champigny), Grand Paris Sud (Grigny Grande Borne et Grigny 2 - ORCOD-IN)
- ✓ **Mobilisation des acteurs sous l'impulsion des services départementaux de l'Etat**: plusieurs initiatives de coordination et d'échange de pratiques (notamment Essonne, Val-de-Marne)



#### ❑ Avancement de la reconstitution de l'offre

- ▶ Volume validé : 29 999 logements à reconstituer dont 17 749 PLAI (59,2 %) et 12 250 PLUS (40,8 %)
- ▶ Contractualisé : 29 040 logements, soit 97 % du programme validé
- ▶ Engagé : 13 180 logements, soit 44 % du programme validé
- ▶ Reste à engager : 16 819 logements dont 5 487 « sur site » et 11 332 « hors site »
- ▶ Identifié hors site : 7 733 logements soit 68 % du validé « hors site »
- ▶ Non identifié hors site : 3 599 logements soit 32 % du validé « hors site » (NB: 7 EPCI/EPT présentent moins de 80% d'identifié)
- ▶ Soldé / livré : 2 966 logements, soit 10 % du programme validé

#### ❑ Avancement de la programmation 2024: la mobilisation reste d'actualité

2023	2024 (au 6/12)
<b>Logements RO</b>	<b>Logements RO</b>
5 500	6 505
Cible logements RO <b>50 %</b>	Cible logements RO <b>16 %</b>
2 774	1 016
Réalisation logements RO	Réalisation logements RO
<b>dont</b>	<b>dont</b>
1 769	539
Réalisation logements PLAI	Réalisation logements PLAI
1 005	477
Réalisation logements PLUS	Réalisation logements PLUS

2024: opérations en stock au 6/12		
Total engagements en cours		<b>143</b>
		<b>Opérations</b>
100 631 640 €	33 820 870 €	66 810 770 €
Demandes d'engagements	Subventions ANRU	Prêts Action Logement
En cours de signature		<b>3</b>
		<b>Opérations</b>
2 129 090 €	649 490 €	1 479 600 €
Demandes d'engagements	Subventions ANRU	Prêts Action Logement



#### ❑ Reconstitution de l'offre sociale: le plan d'action pour l'accélérer (CA juillet 2024)

- ✓ **Dans le cadre d'une implication très forte de l'Etat au niveau national et régional pour une priorité à la RO**
- ✓ **Des facilitations rappelées:**
  - ✓ Localisation de la RO appréciée à l'échelle de l'unité urbaine
  - ✓ Eligibilité à la RO d'autres produits que les logements familiaux s'ils correspondent à des besoins du territoire (résidences sociales, FJT, résidences jeunes actifs, foyers pour travailleurs migrants, logements pour seniors, logement étudiant si financé en PLUS, avec potentiellement un report des droits de réservation AL)
  - Bénéfice de la TVA réduite à 5,5% pour les opérations RO en PLUS (soit environ 6000€/lgt) et pour les PLUS en opérations mixtes RO/FNAP si la proportion de logements NPNRU est au moins égale à 50 %,
  - Doublement possible des forfaits pour les opérations d'acquisition-amélioration
  - Majorations exceptionnelles pour excellence des opérations, notamment environnementale (jusqu'à + 15%) ou pour les bailleurs en difficulté (jusqu'à 12 500 € / lgt PLAI)
- ✓ **Des mesures complémentaires pour améliorer le financement des opérations :**
  - Des prêts bonifiés (PLAI) de la Banque des Territoires (enveloppe et durée limitée) : réservation, en avance de phase, d'un milliard d'euros, afin que ce taux bonifié puisse bénéficier aux MO réalisant des opérations de RO en PLAI
  - Une majoration de subvention des PLAI hors site pour les opérations validées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 et au plus tard le 31 décembre 2025, qui concerne toute l'Ile-de-France :
    - 15% pour les opérations validées par les MO au plus tard le 31 décembre 2024
    - 10% pour les opérations validées par les MO au plus tard le 31 décembre 2025
- ✓ **Une exigence d'identification à l'adresse des opérations prévues hors site :**
  - 80% à l'été 2024: atteint à 83% au niveau national et X% au niveau régional (7 PECl / EPT en deçà)
  - 90% à la fin 2024 et 100% à l'été 2025





### QPV : Beauval – Dunant (PRIN)

*Poursuite du travail de diversification engagé dans le PNRU depuis 2004 par la démolition-reconstruction de 7 tours afin de requalifier le quartier, construire des bâtiments plus petits et favoriser les parcours résidentiels et la mixité. Le projet porte également sur le renforcement des équipements publics pour répondre aux besoins d'une population particulièrement jeune et l'arrivée de nouveaux ménages*

#### ❑ Comité d'engagement :

- 17/12/2017, 02/07/2020, 06/12/2021, 21/12/2023

#### ❑ Contractualisation :

- Convention signée le 27/03/2019
- Avenant 2 en cours de signature

#### ❑ Dernière revue de projet :

- 27/05/24

#### ❑ Actualité du projet :

Une réflexion sur l'évolution de la programmation des équipements jeunesse est en cours depuis 2023 en vue de décentraliser leur implantation (privilégiant des sous-secteurs), valorisant des bâtiments existants comme alternative à la démolition dans une recherche d'économie des ressources.

#### ❑ Programme validé :

- Démolition de 1 190 LLS
- Reconstitution de 1 190 logements (dont 296 sur site)
- 1 opération d'aménagement d'ensemble
- 933 logements en diversification dont 110 contreparties AL
- Financement de 5 équipements publics (dont 1 opération dans avenant 2)

**Montant d'investissement : 266,5 M€ HT**

**Total concours financiers validés : 65,2 M€**

*dont 47,1 M€ subventions*

*dont 18,1 M€ prêts bonifiés AL*





### QPV : Val Fourré (PRIN)

Quartier de très grande envergure (6000 logements) rassemblant la moitié de la population de la ville de Mantes, le Val Fourré est un site emblématique du renouvellement urbain. Le projet NPNRU s'articule avec une ORCOD-IN portée par l'EPFIF, il vise à finaliser la requalification de l'habitat et des espaces publics, la restructuration de la polarité commerciale implantée au cœur du quartier et la modernisation des équipements.



### Programme validé :

- Démolition NPNRU 737 LLS et 105 logements privés dans l'ORCOD-IN
- Reconstitution de 841 logements sociaux dont 102 ORCOD-IN
- Requalification de 1 255 LLS et résidentialisation de 1 444 LLS
- Aménagement de 198 000 m<sup>2</sup>
- 532 logements maximum en diversification dont 158 primes et 128 contreparties AL
- Financement de 3 équipements publics et 2 opérations à vocation économique

**Montant d'investissement : 325 M€ HT**

**Total concours financiers validés : 129 M€**

dont 92,1 M€ subventions

dont 36,9 M€ prêts bonifiés AL

### Comité d'engagement :

- NPNRU: 16 septembre 2019 / 12 avril et 6 décembre 2021
- Quartiers Résilients: 17 avril 2023 / 1 juillet 2024

### Contractualisation :

- Convention signée le 3/12/2021 et avenant 1 le 13/3/2024

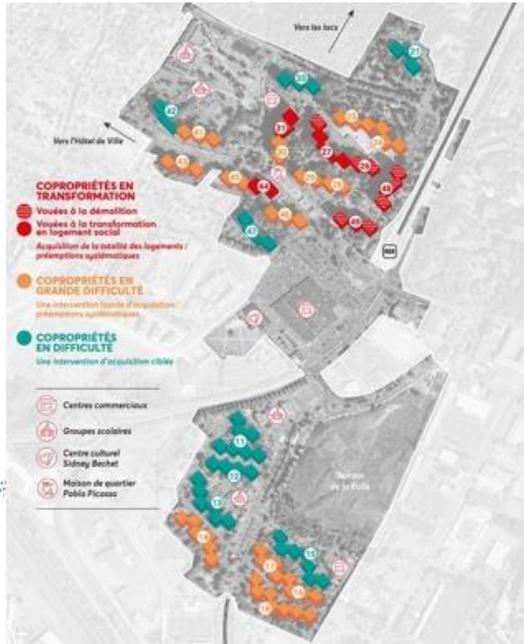
### Dernière revue de projet :

- 17/10/2023

### Actualité du projet :

Le CE Quartiers Résilients du 01/07/2024 a validé 2,9 M€ de concours financiers complémentaires dont 1,9 M€ du NPNRU et 1M€ du SGPI pour accompagner des opérations d'aménagement et d'équipements existantes.





### QPV : Grigny 2 (PRIN) La Grande Borne - Le Plateau (PRIN)

Le quartier de Grigny II était constitué d'une unique copropriété dégradée de 5000 logements. La mise en place d'une ORCOD-IN et du NPNRU en 2015 ont permis de définir un projet ambitieux de transformation par la dé-densification du quartier, la reconstruction d'îlots diversifiés, l'amélioration des équipements et des aménagements publics.

#### Comité d'engagement :

- 01/04/2019, 17/12/2019, 01/10/2020, 30/06/2021, 06/12/2021.  
CE QR : 17/04/2023, 24/06/2024

#### Contractualisation :

- Convention signée le 21/04/2022
- Avenant n. 1 à venir (CE QR)

#### Dernière revue de projet :

- 26/06/2023

#### Actualité du projet :

Des procédures en cours pour mettre en œuvre les expropriations nécessaires pour recycler les immeubles concernés. Des équipements en cours de travaux ou en lancement ; des aménagements dès 2024 sur les franges du quartier ; des démolitions prévues de 2028 à 2035. Une gestion renforcée en place et à maintenir sur la durée du projet.

#### Programme validé :

- Recyclage de 1 321 logements : 921 démolitions et 300 logements transformés en LLS (ORCOD-In)
- Scission du syndicat principal de la copropriété en 27 syndicats secondaires
- Requalification de 144 logements sociaux
- Financement de 4 équipements publics, démolition d'un centre commercial sur dalle
- Potentiel de 750 logements en diversification à long terme

**Montant d'investissement : 266,4 M€ HT**

**Total concours financiers validés : 56,0 M€**

dont 40,6 M€ subventions

dont 15,4 M€ prêts bonifiés AL





### QPV : Abreuvoir (PRIN)

Le projet sur ce quartier composé d'un patrimoine de plus de 1200 logements conçus par Emile Aillaud vise la préservation de l'identité du site liée à ses qualités architecturales et paysagères, avec une intervention différenciée et ciblée sur les logements, un volume de démolition mesuré et des restructuration lourdes et ambitieuses.

#### ❑ Comité d'engagement :

- 28/11/2019, 14/11/2022, CE QR 01/07/2024

#### ❑ Contractualisation :

- Convention signée le 19/07/2022
- Avenant 2 en cours de finalisation

#### ❑ Dernière revue de projet :

- 07/06/2023

#### ❑ Actualité du projet :

Maîtrise d'œuvre urbaine paysagère environnementale en cours consolidant le plan guide de l'opération d'aménagement intégrant la réhabilitation du parc arboré structurant le quartier. OS travaux pour la réhabilitation des premiers logements en S2 2024.

#### ❑ Programme validé :

- Démolition de 258 LLS ; reconstitution de 307 logements (compensation de 49 logements supprimés à travers les restructurations lourdes)
- Requalification de 976 LLS et résidentialisation de 1 162 LLS
- 1 opération d'aménagement d'ensemble
- 262 logements en diversification dont 50 primes et 64 contreparties AL
- Financement de 3 équipements publics et 2 opérations à vocation économique

**Montant d'investissement : 244 M€ HT**

**Total concours financiers validés : 107 M€**

dont 90 M€ subventions

dont 17 M€ prêts bonifiés AL





### ❑ Programme validé :

- Démolition de 522 LLS et de 66 logements privés en recyclage
- Reconstitution de 522 logements (convention cadre)
- Requalification de 1 879 LLS et résidentialisation de 2 442 LLS
- 7 opérations d'aménagement d'ensemble (dont 5 sur le PRIN et 2 sur le PRIR)
- Env. 800 logements en diversification dont 220 contreparties AL et 33 primes
- Financement de 10 équipements publics (9 sur le PRIN et 1 sur le PRIR)

**Montant d'investissement : 224 M€ HT**

**Total concours financiers validés : 129,4 M€**

dont 97,2 M€ subventions

dont 32,2 M€ prêts bonifiés AL

**+ 9,8M€ au titre de la convention cadre**

### QPV : Lochères (PRIN) Rosiers-Chantepie (PRIR)

Sur Lochères, grand ensemble emblématique où vivent plus de 60% des habitants de la ville, la stratégie urbaine vise à intervenir sur l'habitat existant (LLS et copropriétés), améliorer les liaisons inter-quartiers et renforcer la mixité sociale et fonctionnelle. Sur les Rosiers, le projet de renouvellement urbain cible le renforcement de l'attractivité résidentielle (démolition de la barre Picardie, opération de diversification, nouveau groupe scolaire...).

### ❑ Comité d'engagement :

- 13/11/2019, 12/07/2021, 18/05/2022, 27/02/2023

### ❑ Contractualisation :

- Convention signée le 21/04/2023
- Avenant 1 signé le 24/10/2024

### ❑ Dernière revue de projet :

- 05/04/2024

### ❑ Actualité du projet :

Un avenant récent intègre notamment le recyclage de la tour Guyenne (66 logts) dont le montage reste à préciser. Evolution du projet en cours: programmation équipements, diversification, démolition...



**Quartier** Centre-Ville, secteurs :  
Brise Echalas  
Porte de Paris / Résistance – îlots  
V. Hugo, République, Jambon et Cygne

*Le projet de requalification concerne environ 1 500 logements du centre-ville de Saint-Denis. Plusieurs interventions sont prévues : démolition, restructuration d'îlots dégradés, requalifications accompagnées par l'ANAH, production de logements neufs diversifiés. Le volet insalubrité contractualisé dans le cadre de la convention de site du NPNRU de Saint-Denis permet de prendre le relais du PNRQAD et de poursuivre l'action publique en quartier ancien.*

### ❑ Programme validé :

- Restructuration de 21 îlots dégradés représentant 387 logements recyclés
- Production de 601 logements dont 267 LLS
- Production de commerces (19 cellules commerciales)
- Affirmation de la qualité urbaine et architecturale du seuil d'entrée de la ville, à l'intersection des rues A. Delaune, E. Renan, passage Saint-Clément prolongé et Brise Echalas

### ❑ Contractualisation :

- Convention signée le 14 octobre 2010
- Avenant 1 signé le 3 décembre 2013
- Avenant 2 signé le 21 juin 2017
- Avenant 3 signé le 17 décembre 2018

### ❑ Dernière revue de projet :

- 26/04/2024

### ❑ Actualité du projet :

Secteur Brise Echalas : 8/10 îlots livrés et 2 à l'étude.  
Secteur Porte de Paris / Résistances : les 9 îlots sont livrés.  
Secteur 4 îlots : îlot des Cygnes - dépôt PC fin 2024; îlot V. Hugo - dépôt PC T2 2025; îlot République - démolition 1S 2025; îlot Jambon : démolition en cours.

**Montant d'investissement : 63 M€ HT**

**Montant des subventions ANRU engagées : 12,29 M€**

Montant des subventions payées : 8,52 M€, soit 63 %



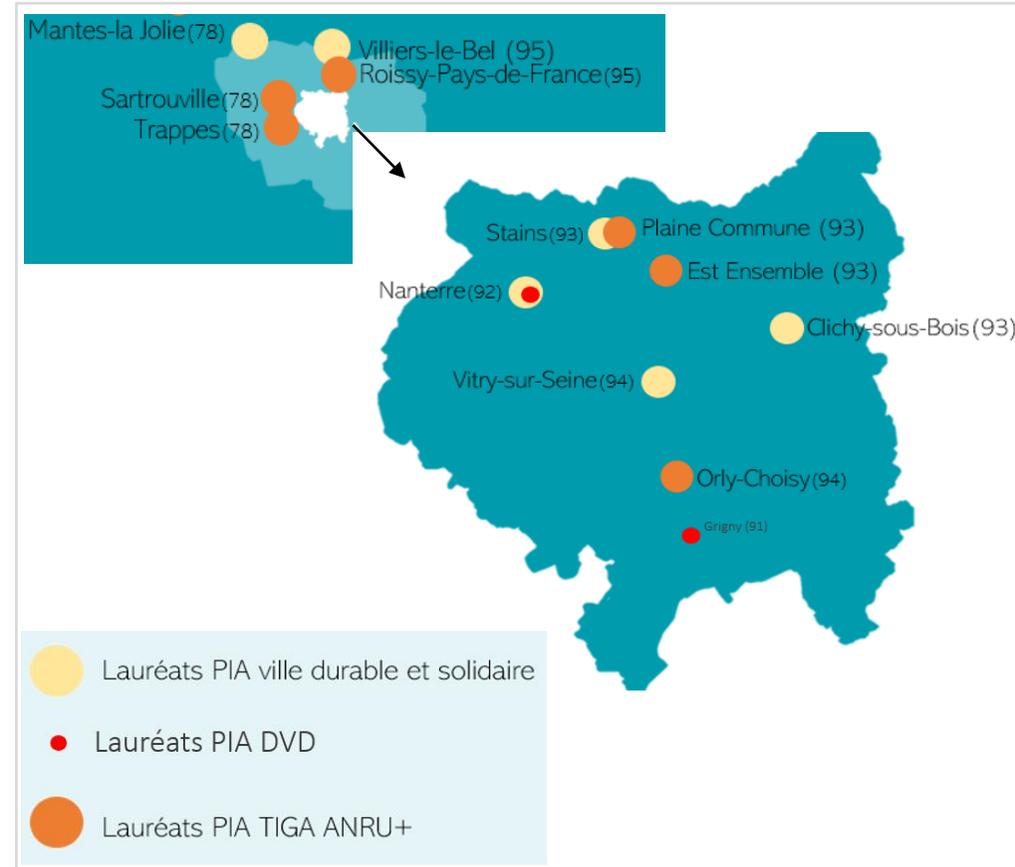
## 5. Focus sur le PIA : les projets d'innovation en quartier NPNRU en Ile de France

### Programmes d'investissement d'avenir (PIA) : VDS (AMI 2015), ANRU+ (AMI 2017) et DVD (AMI 2021)

- **14 projets** (dont 6 VDS, 6 ANRU+, 2 DVD)
- **42 M€** (hors DVD dont la validation se fera en 2025)

#### Exemples d'expérimentations et actions innovantes :

- Mantes la Jolie (78) : gestion et valorisation de l'**eau** à toutes les échelles
- Clichy-sous-Bois (93) : test d'un modèle de **réhabilitation de copropriété** par densification
- Est Ensemble (93): construction d'une filière de **réemploi des matériaux**, massification des démarches d'**urbanisme transitoire**
- Orly et Choisy (94) : **outil numérique** d'aide à la décision et à la co-construction
- Sarcelles (95) : régénération d'un **îlot de copropriétés** en grande difficulté, classé « architecture remarquable du XXème»,
- Villiers le Bel (95) : **approche égalitaire de l'urbanisme** par la prise en compte du genre dans les opérations de construction, réhabilitation et d'aménagement





### ❑ Programme validé :

- Démolition / reconstitution de 471 LLS
- Requalification de 890 LLS ; résidentialisation de 96 LLS
- 787 logements en diversification
- 8 Ha d'espaces publics réaménagés
- 13 091 m<sup>2</sup> SDP de commerces et services
- 6 équipements publics (création / extension)

**Montant d'investissement : 371 M€ HT**

**Total concours financiers validés : 94,29 M€**

dont 56,61 M€ subventions

dont 37,67 M€ prêts bonifiés

**Total concours financiers PIA : 7,02 M€**

### QPV : Parc Sud (PRIN)

*Le projet de renouvellement urbain du quartier s'appuie sur le réinvestissement des qualités de l'existant : la réhabilitation à grande échelle du patrimoine d'Emile Aillaud (1500 logements des tours « nuage » rénovés dont 500 avec changement d'usage) et une requalification structurante des espaces publics.*

### ❑ Comité d'engagement :

- PIA : démarrage en 2015 ; NPNRU : 05/12/2017, 30/07/2018, 05/12/2019, 22/12/2002, 28/06/2023

### ❑ Contractualisation :

- Convention NPNRU signée le 21/12/2018

### ❑ Dernière revue de projet :

- 02/02/2024

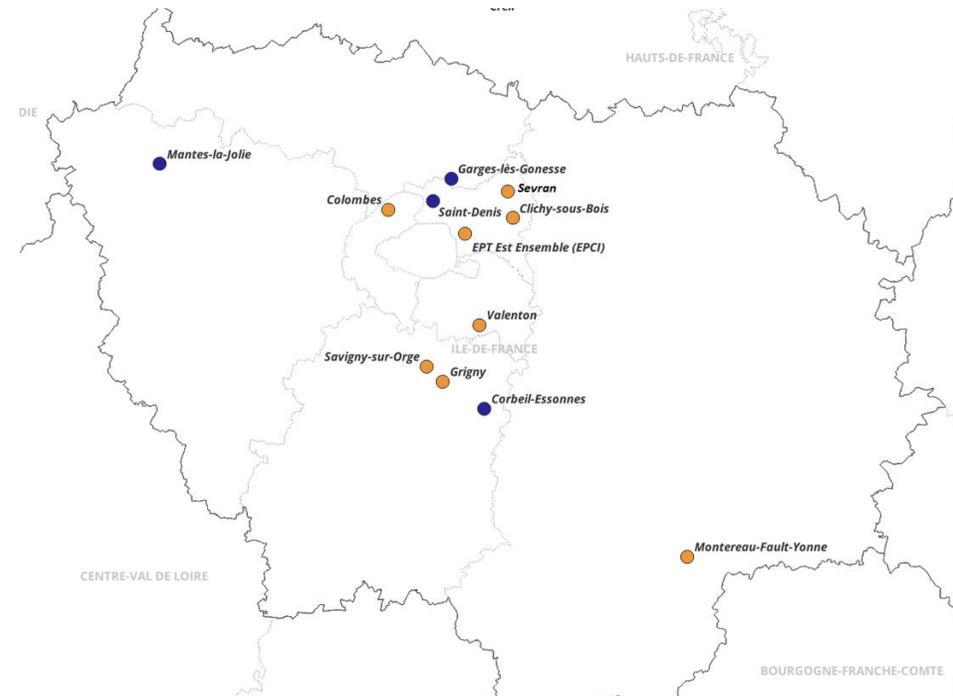
### ❑ Actualité du projet :

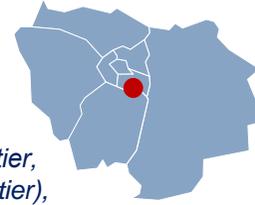
Le PIA VDS vise l'intervention des bailleurs sur leur patrimoine, sur deux approches : une expérimentation sur les modes de rénovation ciblée sur une tour « pilote » visant à concilier une performance énergétique renforcée avec la conservation des qualités du patrimoine dans une logique de démonstrateur et la conduite d'un AMI par la ville pour le changement d'usage d'environ 500 LLS (6 tours Nuages) afin de réintroduire une diversité fonctionnelle et une mixité sociale. Groupement retenu : Altaréa-Cogédim (2017).

## 5. Focus sur Quartiers résilients : les sites franciliens en accompagnement renforcé

12 sites accompagnés, une trentaine d'opérations, 55 M€ d'investissement complémentaire soutenus à hauteur de 24 M€ de subvention (NPNRU et CDC)

MOA	QPV	Ville	Opération
Boucle Nord de Seine	Petit Colombes	Colombes	Etude d'évaluation de l'effet d'îlot de chaleur urbain
Est Ensemble	Noüe Caillet Sud	Bondy	Implantation d'une <b>micro-forêt urbaine</b>
Grand Orly Seine Bièvre	Grand Vaux	Savigny-sur-Orge	<b>AMO pour adapter les constructions</b> existantes et neuves de logements aux contraintes de bruit et d'adaptation au réchauffement climatique
Sequens	Lutèce – Bergerie	Valenton	<b>Fin du gaz dans les logements</b> sociaux et accompagnement au changement
OPH Confluence Habitat	Surville	Montereau-Fault-Yonne	<b>Réalisation d'espaces mutualisés</b> dans une résidence intergénérationnelle
Ville de Grigny	Grigny 2	Grigny	<b>Création d'un Pôle solidarité</b>
1001 Vie Habitat	Grand Vaux	Savigny-sur-Orge	<b>Raccordement</b> de 223 logements sociaux au <b>réseau de chaleur géothermique</b>
Creil Sud Oise	Les Hauts De Creil	Creil	<b>AMO spécialisée</b> sur le <b>développement de filières locales</b>
Grand Orly Seine Bièvre	Lutèce - Bergerie	Valenton	<b>AMO spécialisée</b> sur la question de la <b>santé mentale</b>
Ville de Montereau-Fault-Yonne	Surville	Montereau-Fault-Yonne	<b>Réhabilitation de la cuisine centrale</b>
Ville de Sevrans	Les Beaudottes	Sevrans	<b>Création d'une micro-ferme</b> à vocation vivrière
Grand Paris Seine et Oise	Val Fourré	Mantes-la-Jolie	Aménagement d'une <b>trame piétonne et cyclable</b>





## QPV : Lutèce-Bergerie (PRIN commun avec Villeneuve-Saint-Georges)

*Le projet urbain s'appuie sur le patrimoine végétal du quartier, la proximité de parcs départementaux (démarche Ecoquartier), la démolition de 296 LLS et la réhabilitation lourde de 200 LLS et la modernisation des équipements publics (socioculturels, scolaires, sportifs).*

### ❑ Comité d'engagement :

- 18/03/2022, CE QR 01/07/2024

### ❑ Contractualisation :

- Convention signée le 28/02/2023

### ❑ Dernière revue de projet :

- 16/10/2024

### ❑ Actualité du projet :

Quartiers Résilients a validé 1,58 M€ pour agir sur les risques d'inondation (PPRI), l'adaptation au changement climatique, le renforcement de la biodiversité, mais aussi sur des enjeux de santé des populations. Il est prévu l'aménagement des espaces publics (création d'un mail sportif et ludique, renforcement des sols vivants), la création d'un espace bien-être, une cours oasis, une action en réponse aux enjeux de santé mentale et l'accompagnement du bailleur Seqens dans la sortie d'énergies fossiles / réseau de gaz (chauffage, ECS, cuisinières à gaz).

### ❑ Programme validé :

- Démolition de 296 LLS
- Reconstitution de 296 logements (dont 116 sur site)
- Requalification de 199 LLS
- 1 opération d'aménagement d'ensemble
- 215 logements en diversification dont 120 AFL
- 2 équipements publics : centre culturel et pôle éducatif et sportif

**Montant d'investissement : 124 M€ HT**

**Total concours financiers validés : 41,5 M€**

*dont 31,2 M€ subventions*

*dont 10,3 M€ prêts bonifiés AL*



## 5. Focus sur Quartiers fertiles : les sites franciliens



- **29** projets soutenus
- **22** villes et **26** quartiers concernés dans les **8** départements franciliens
- **7 500 000** euros de subventions



75 : 18<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements

77 : Savigny-le-Temple

78 : Sartrouville

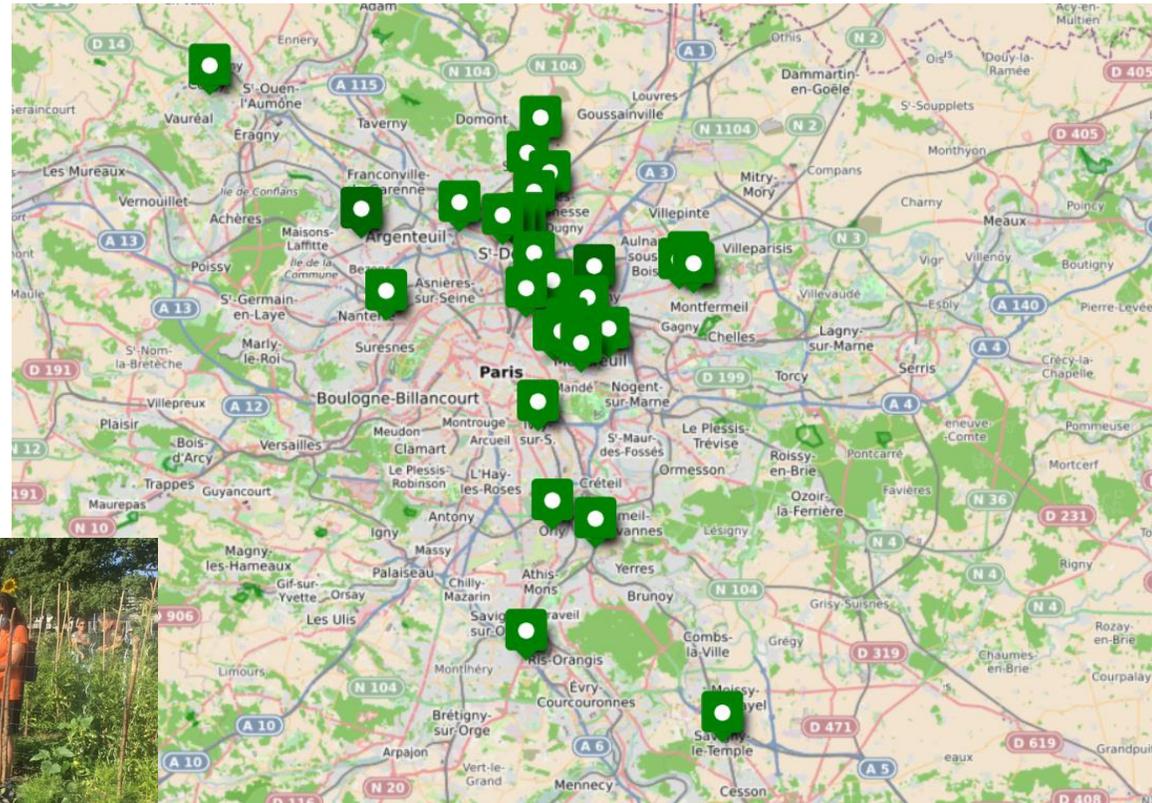
91 : Grigny, Epinay-sous-Sénart

92 : Nanterre

93 : Clichy-sous-Bois, Aubervilliers, Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis, Montreuil, Pantin, Stains, Bagnolet, Bobigny, Romainville, Bondy

94 : Villeneuve-Saint-Georges, Ivry-sur-Seine, Orly

95 : Cergy, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse



## 5. Focus sur Quartiers fertiles : L'Île-Saint-Denis (93), Cergy (95) et Montreuil – Bagnolet (93)



### Trois exemples de projets d'agriculture urbaine



#### Lil'Ô (L'Île-Saint-Denis – 93)

Projet porté par l'association Halage et installé sur une ancienne friche industrielle de 3 hectares

- Plateforme de compostage
- Ferme horticole
- Pôle de recherche sur les technosols
- Fabrication de substrats fertiles
- Bassins et pépinière aquatique
- Constructions durables

32 emplois créés

24 salariés en insertion

80 personnes formées



#### La Lanterne (Cergy – 95)

Projet porté par le collectif d'associations La Lanterne dans une ancienne cour d'école

- Création d'une pépinière
- Animations et ateliers en pied d'immeubles
- Exposition et recueil photos en cours de réalisation
- Contribution à un programme de recherche sur l'évaluation des co-bénéfices sur le collectif d'habitants

60 ateliers et 2 000 participant.e.s par an

Production de 8 000 plants/an



#### On Sème Tous / AJDB (Montreuil/Bagnolet – 93)

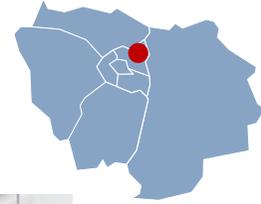
Projet installé sur deux quartiers prioritaires (La Noue-Massis et Le Plateau)

- Potager en permaculture
- Cantine solidaire et marché alimentaire à prix libres
- Ateliers pédagogiques
- Tiers-lieu agricole
- Vente de plants et de légumes

6 emplois créés

10 salariés en insertion





QPV : Haut-Clichy, Centre-ville, Bosquet,  
Lucien Noel (PRIN)



### ❑ La Passerelle - Tiers lieu dédié à la transition alimentaire, à la formation et à la cohésion sociale

**Acquisition d'une opération mixte de 989 m<sup>2</sup> orientée ESS située sur le centre-ville de Clichy en bordure du périmètre de l'ORCOD-IN. Le programme développe :**

- Une légumerie
- Une espace de cohésion sociale
- Une crèche
- Une salle de formation

**Co-investisseurs dans le cadre du Fonds Tiers-lieux :**

- PIA ANRU : 49%
- Amundi : 51%

Ce projet est la première acquisition du Fonds tiers-lieux créé avec Amundi. L'utilisateur est Sodexo qui s'engage en faveur de l'implantation d'activités économiques dans les quartiers prioritaires. C'est un projet pilote, destiné à être dupliqué sur l'ensemble du territoire national.

**Emplois sur site : 15 emplois**

**Livraison : juin 2023**



- ❑ **Tenir les plannings et les engagements pour la bonne réalisation des objectifs contractualisés**
  - ✓ **Un fort niveau d’engagement attendu en 2025, notamment concernant la reconstitution de l’offre:** mobilisation des EPCI / EPT pour le fléchage du foncier, poursuite de l’articulation étroite RO / FNAP
  - ✓ **Un nécessaire travail de fiabilisation des programmations** à mener au 1<sup>er</sup> semestre 2025 pour vérifier la capacité à engager l’ensemble des opérations en 2026 (dépôt de dossier validé MO en juin 2026), anticiper et réduire les risques de décalages, tenir les échéances de libération des fonciers
  - ✓ **Et donc une vigilance accrue sur:**
    - Le relogement : mobilisation inter-bailleur, anticipation dans le cadre de la gestion en flux; animation, coordination et suivi par les EPCI/EPT
    - Les procédures réglementaires non encore abouties, qui conditionnent l’engagement opérationnel.
- ⇒ **Soumettre les éventuels besoins d’ajustement des programmations d’ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025**
- ❑ **Optimiser les phases d’étude et de mise au point des investissements en cours pour intégrer au mieux les enjeux environnementaux**
  - ✓ **Au stade des cahiers des charges des aménagements ou des constructions, il reste possible d’améliorer le niveau de réponse aux enjeux environnementaux (éviter, réduire, compenser).**
- ❑ **Porter toute l’attention et la qualité nécessaires à l’accompagnement au changement**
  - ✓ **Maintenir un dialogue permanent avec les habitants et les acteurs économiques et sociaux du quartier**
  - ✓ **Actionner le levier de l’insertion à l’occasion des chantiers au bénéfice du plus grand nombre**
  - ✓ **Assurer une bonne gestion des sites en période de chantier, notamment en matière de sécurité, et préparer la gestion post-projet**



# COP francilienne Projet de feuille de route « logement »

CRHH du mercredi 11 décembre 2024

 Accès au logement

 Amélioration du parc

 Hébergement et insertion

 Production de logements sociaux

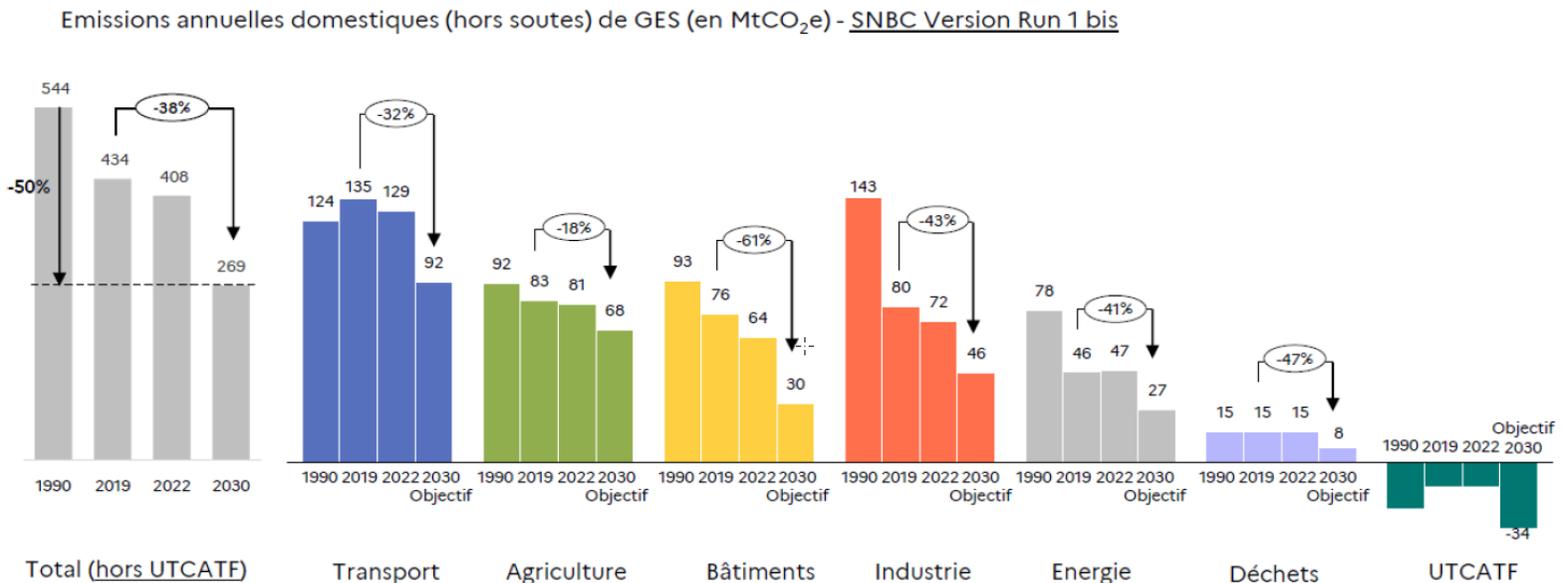
# Présentation du projet de feuille de route

# Rappel de la méthode : approche de la planification écologique

## Une vision partenariale

La COP régionale doit permettre de **territorialiser les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone**, en mettant à contribution **l'ensemble des secteurs** : transport, agriculture, bâtiments, l'industrie, l'énergie et la gestion des déchets...

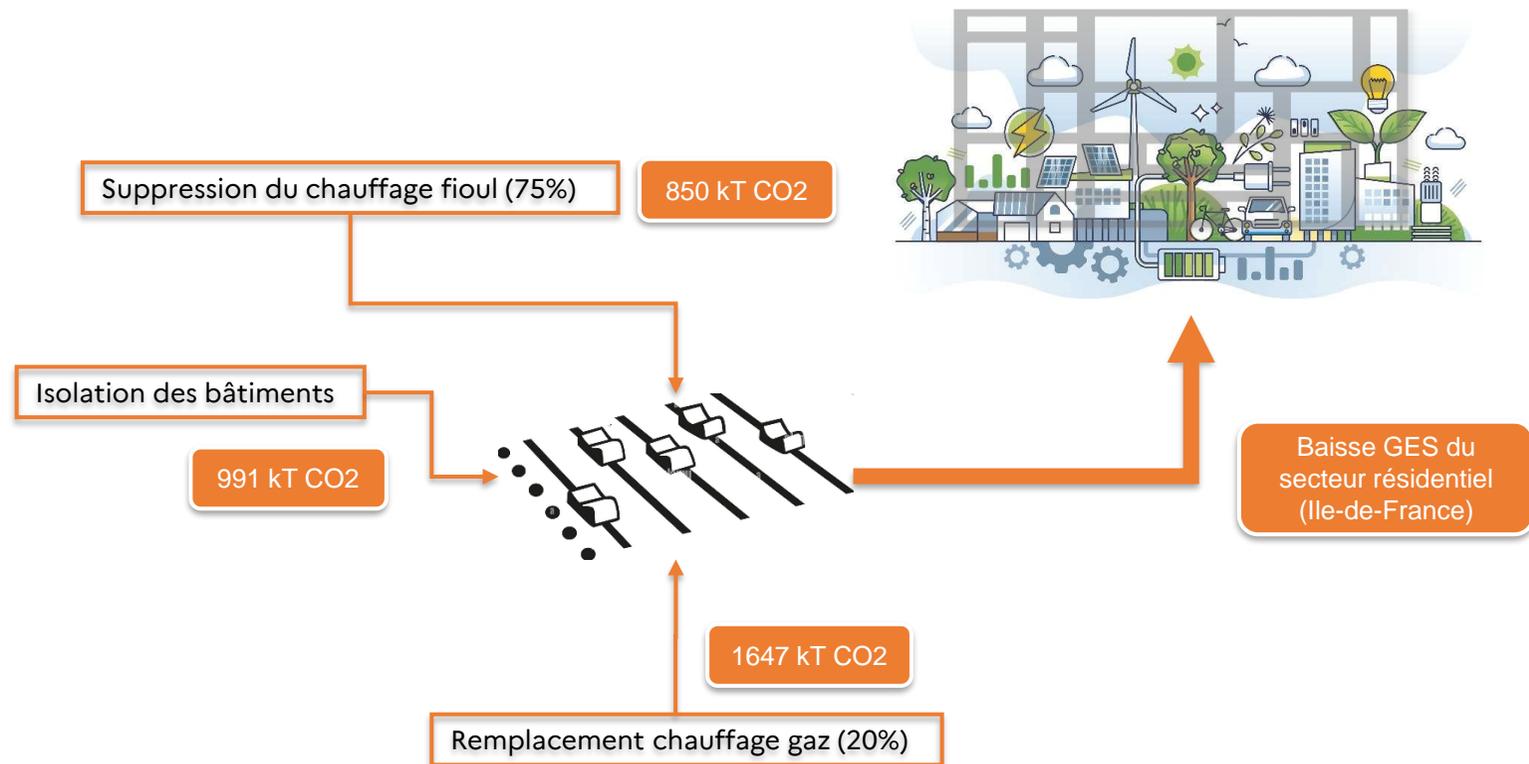
Elle est co-animée par le Préfet de la région d'IDF et la présidente de la région IDF



## Rappel de la méthode: approche de la planification écologique

### Une vision par leviers d'action sectorielle

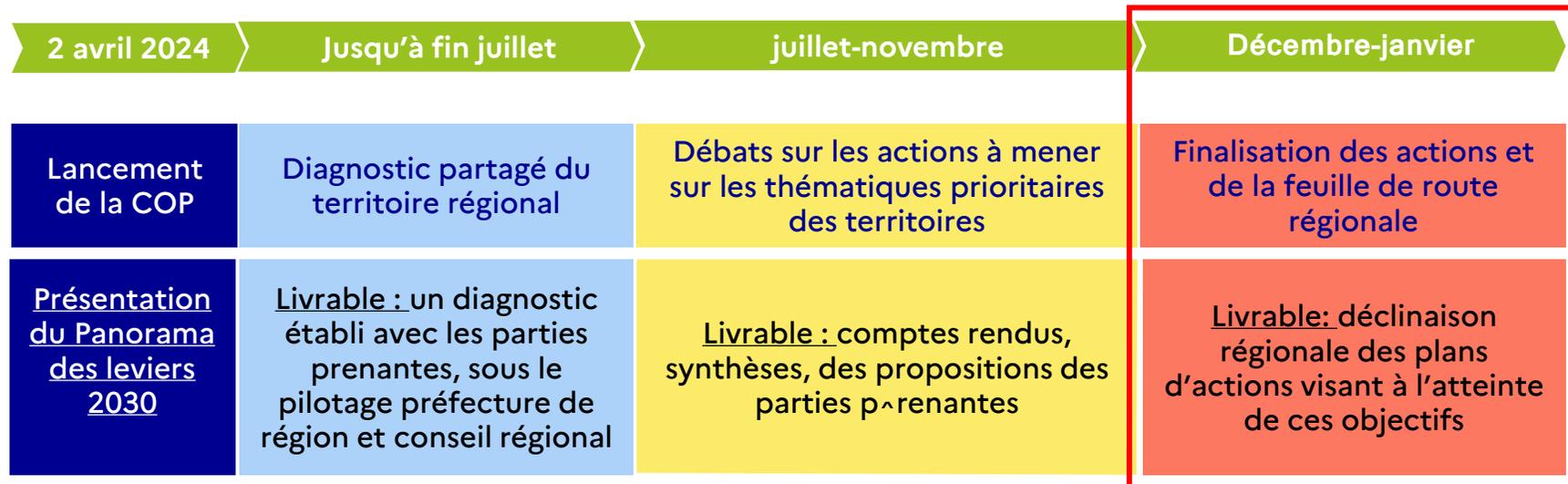
Pour respecter la SNBC, chaque COP se base sur des leviers d'action, avec des objectifs de décarbonation à atteindre.



## Rappel de la méthode: approche de la planification écologique

### Une déclinaison territoriale à coconstruire

- **Un enjeu d'appropriation** au niveau territorial de la nécessité de la décarbonation, de la préservation de la biodiversité et de la gestion des ressources au regard de l'impact spécifique à chaque territoire
- **Un enjeu de mobilisation** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré
- **Un objectif d'accélérer la mise en œuvre** des actions qui relèvent des compétences des collectivités territoriales. L'administration territoriale de l'Etat, de manière subsidiaire, pourra soutenir ce travail.



# L'organisation de débats régionaux et départementaux

## Des débats régionaux

Plusieurs groupes de travail thématiques se sont tenus :

- « Alimentation » : 4 octobre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- « Logement » : 9 octobre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- « Biodiversité » : 15 octobre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- « Bâtiment tertiaire » : 12 novembre
- « Forêt et bois » : 13 novembre
- « Énergie » : 19 novembre
- « Industrie » : 27 novembre
- « Économie circulaire et déchets » : 27 novembre
- « Eau » : 5 décembre

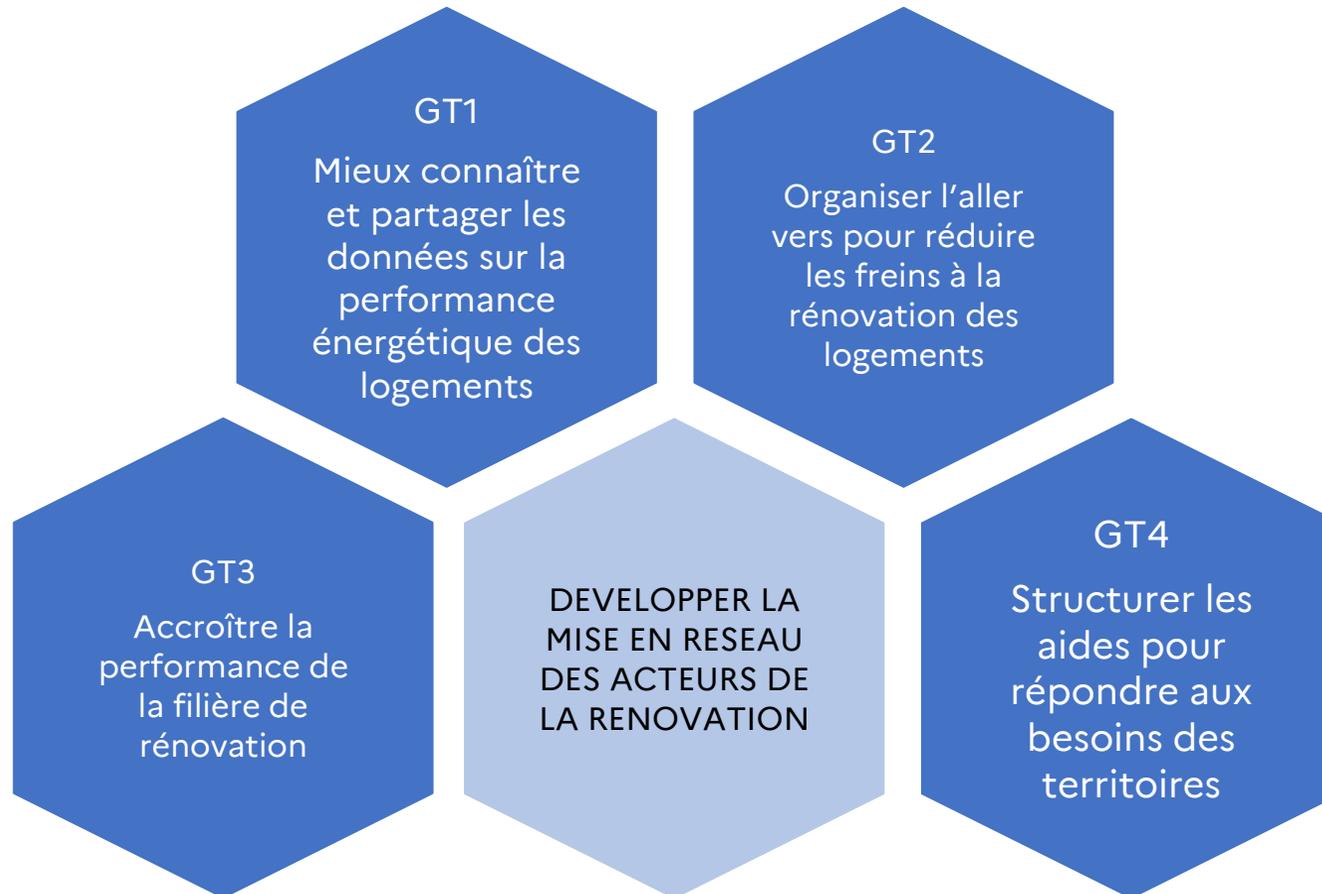
## Des débats départementaux

Pour garantir sa réussite, il est nécessaire que la COP implique l'échelon infrarégional pour réfléchir aux actions à engager à leur échelle. Des réunions départementales sont donc organisées en complément des débats thématiques régionaux.

Toutes les réunions départementales se sont tenues :

- Essonne (91) : 12 juillet > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- Seine-et-Marne (77) : 20 septembre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- Hauts-de-Seine (92) : 24 septembre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- Val d'Oise (95) : 27 septembre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- Val-de-Marne (94) : 30 septembre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- Yvelines (78) : 14 octobre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- Seine-Saint-Denis (93) : 18 octobre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)
- Paris (75) : 18 octobre > [Télécharger le compte-rendu de la réunion](#)

## Rappel de l'organisation du débat COP Logement du 9 octobre 2024

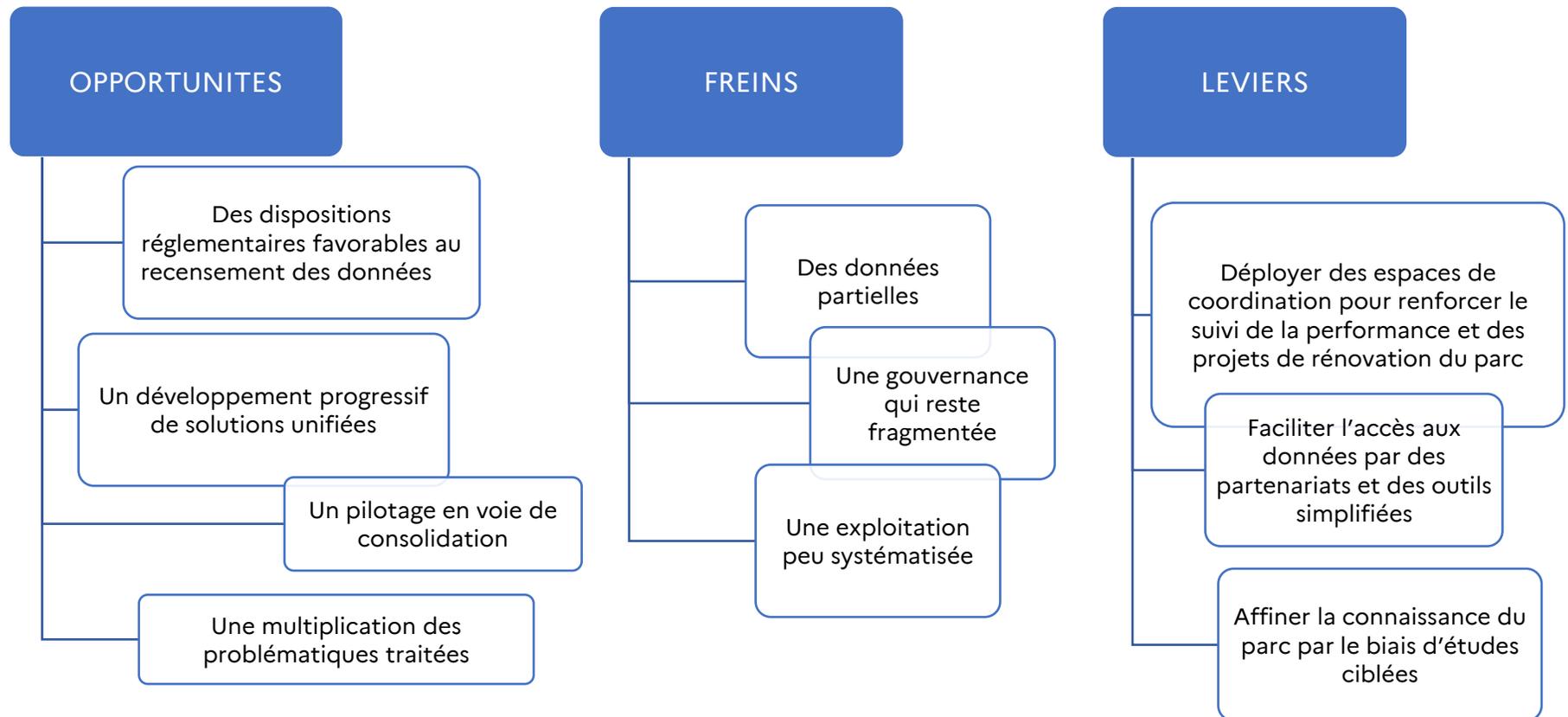


## Restitution des échanges

Un compte-rendu complet des échanges du débat logement est disponible sur la plateforme de la COP Île-de-France : <https://www.planification-ecologique-idf.fr/>

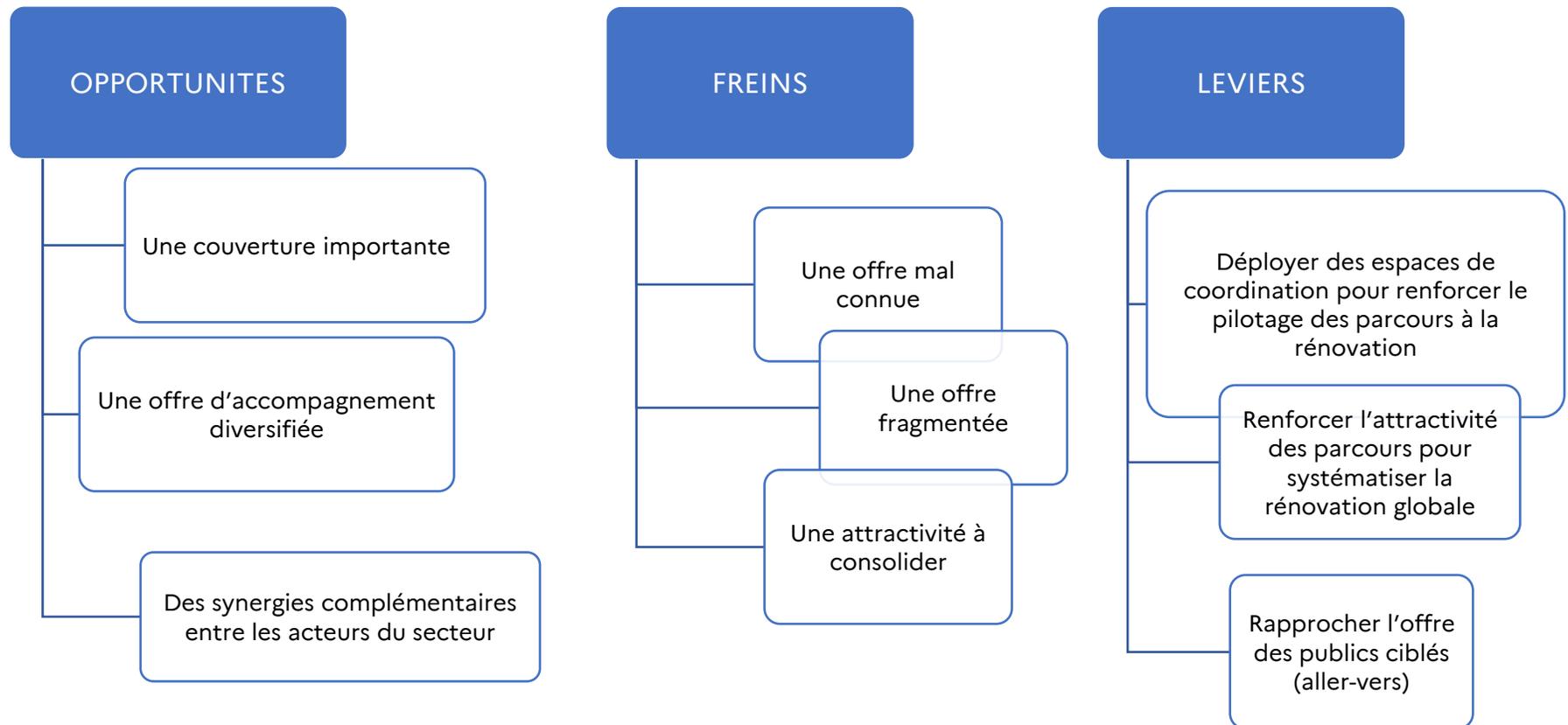
## Restitution des échanges

### Volet 1 : Outiller les collectivités pour mieux connaître l'état du parc



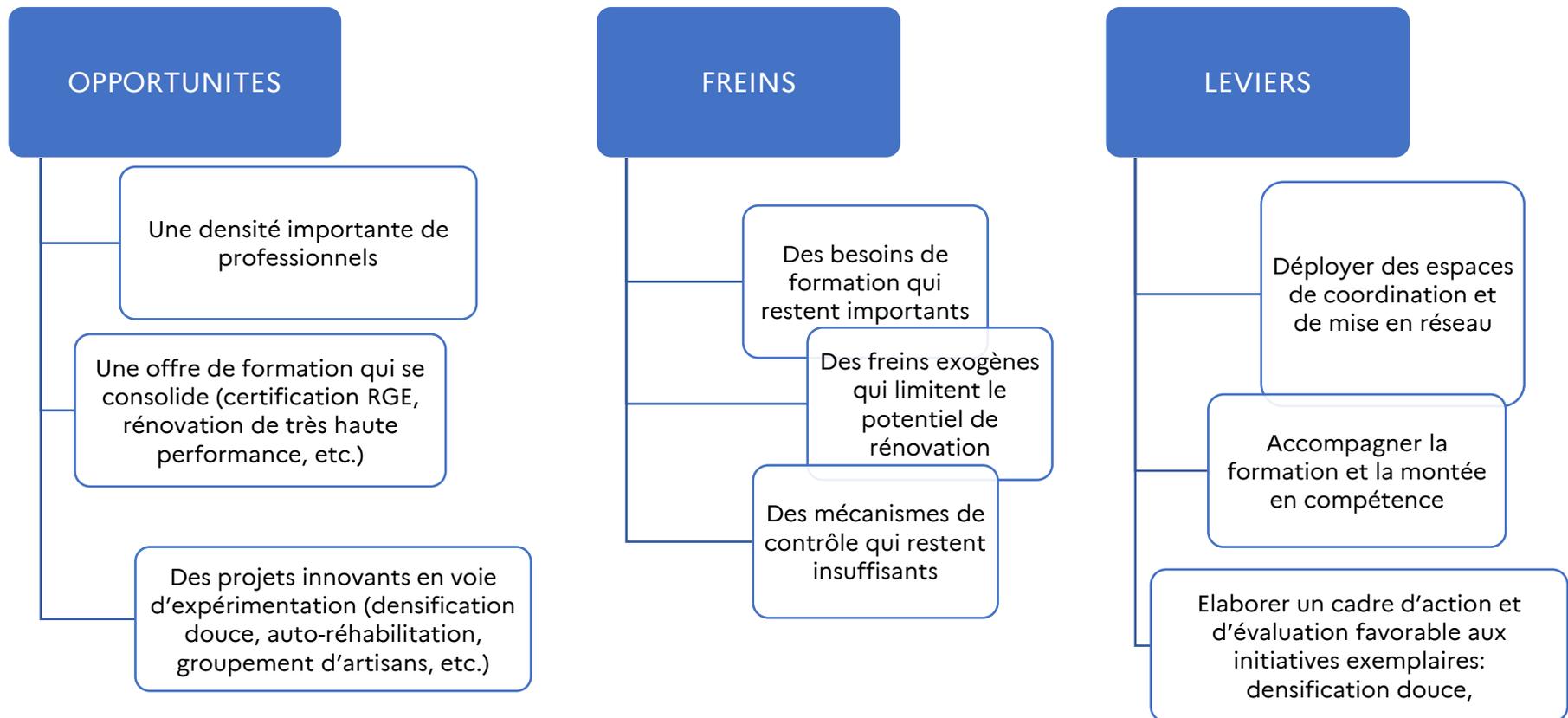
## Restitution des échanges

### Volet 2 : Structurer les parcours des bénéficiaires



## Restitution des échanges

### Volet 3 : Renforcer l'accompagnement des filières



## Suite du travail

### Contribution au débat régional sur le logement encore possible :

- Sur la plate-forme de la COP Île-de-France :

<https://www.planification-ecologique-idf.fr/>

### Intégration des propositions faites dans les COP départementales *(beaucoup de contributions sur le domaine du logement)*

**La feuille de route régionale 2030 sera élaborée à l'issue du débat, en utilisant la matière fournie, et en lien avec les parties prenantes.**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Mise en œuvre du SRHH

CRHH du mercredi 11 décembre 2024

 Accès au logement

 Amélioration du parc

 Hébergement et insertion

 Production de logements sociaux

## Cadre de gouvernance pour une mise en œuvre partenariale du SRHH

**CRHH**  
Plénière et  
commissions

### Portage des orientations et suivi des objectifs du SRHH

- > assurer la cohérence de la programmation du LLS (avisée en plénière) avec la trajectoire du SRHH
- > porter les attendus du SRHH dans le cadre de l'examen des PLH et PDALHPD (en commissions dédiées)
- > Assurer le suivi annuel (rapport, indicateurs et cibles)

**Bureau du  
CRHH**

### Animation et suivi de la mise en œuvre du SRHH

- > suivre et partager l'avancement des travaux en cours concernés par des orientations du SRHH
- > impulser de nouveaux chantiers partenariaux inscrits au SRHH

**ORHH**  
Observatoire du  
comité régional de  
l'habitat et de  
l'hébergement

### Coordination de l'observation régionale

- > définir un programme d'études priorisé sur 6 ans, à partir des 52 sujets proposés dans le SRHH
- > Restituer et valoriser les travaux de l'observatoire et de ses partenaires

## Feuille de route du bureau du CRHH

### Axe 1 : Mobiliser les acteurs pour réunir collectivement les conditions de la relance

<b>1</b> Développer des solutions pour redynamiser la production de logement social	Atelier des solutions pour une dynamique de production	Aorif / ALS / BdT / Drihl
	GT sur le modèle économique du LLS	
	GT sur le modèle économique des RSJA et FJT	Urhaj / Unafo / Affil / Aorif / Drihl
<b>2</b> Renforcer le dialogue entre acteurs de la production de logement social	Généraliser les instances départementales de l'habitat	
	Pérenniser la hotline dédiée aux bailleurs sociaux	Aorif / Drihl
	Mise en place d'un comité d'appui pour le logement des jeunes	Urhaj / Unafo / Affil / Aorif / Drihl
<b>3</b> Promouvoir des stratégies foncières garantissant l'atteinte des objectifs du SRHH	Rédaction d'un guide méthodologique sur le volet foncier PLH	
	Outillage des observatoires locaux de l'habitat et du foncier	
	Sensibilisation aux outils foncières pour les collectivités	

## Feuille de route du bureau du CRHH

### Axe 2 : Favoriser les synergies pour accélérer le traitement des copropriétés

**1** Structurer et élargir le dialogue régional autour du traitement des copropriétés

#### Instaurer un atelier francilien des copropriétés

- > Diffusion d'information / sensibilisation
- > Partage d'expérience / bonnes pratiques
- > Restitution de travaux (dont GT ci-contre)

**2** Faciliter la concrétisation des projets de rénovation en copropriétés

Groupe de travail sur les freins et leviers au passage à l'acte, notamment en matière de (pré-) financement

**3** Accompagner la filière BTP pour répondre au défi de la massification de la rénovation

Groupe de travail sur les conditions de montée en charge de la filière du BTP en matière de rénovation des copropriétés

## Feuille de route du bureau du CRHH

### Axe 3 : Renforcer l'efficacité des dispositifs de sécurisation des ménages

**1** Faciliter l'accès des usagers au service de domiciliation administrative

Plan de communication à destination des institutions d'accès aux droits et des usagers

Instance régionale de domiciliation - Drihl

**2** Renforcer la coordination des mesures d'accompagnement social

GT avec les Conseils départementaux pour renforcer l'animation territoriale et la complémentarité de l'AVDL et de l'ASLL

**3** Améliorer le pilotage et le suivi de la politique de prévention des expulsions

GT pour structurer la remontée des impayés dans le parc social

GT sur la consolidation des indicateurs de suivi relatifs à la procédure d'expulsion

# Focus sur le chantier 1A Atelier des solutions pour une dynamique de production

CRHH du mercredi 11 décembre 2024

 Accès au  
logement

 Amélioration  
du parc

 Hébergement  
et insertion

 Production  
de logements  
sociaux

## Focus sur l'atelier des solutions pour une dynamique de production (chantier 1A)

Afin de concrétiser les engagements pris en faveur d'une **relance de la production sociale** lors de l'adoption du SRHH et dans un contexte de chute inédite des agréments, l'État, l'Aorif, la Banque des Territoires et Action Logement s'associent pour porter une **démarche d'expérimentation** :

- ▶ **Comment pouvons-nous, collectivement, stimuler la production de logements sociaux (LLS) ? Et donc comment mettre en œuvre le SRHH ?**

Produire du logement fait bouger la morphologie des Villes, les équilibres socio-économiques, demande de l'administratif, de la technique

- ▶ L'Atelier reconnaît cette réalité et y répond par la force du partenariat, pour rassembler les élus, aménageurs, promoteurs, BS, préfets, financeurs, notaires... **Autour de projets concrets et opérationnels.**

Que peut-on changer à notre niveau ? Que peut-on faire sur le plan réglementaire ?

- ▶ 4GT d'approfondissement (fin S1) pour **esquisser des solutions**
- ▶ Puis un an pour **les expérimenter**

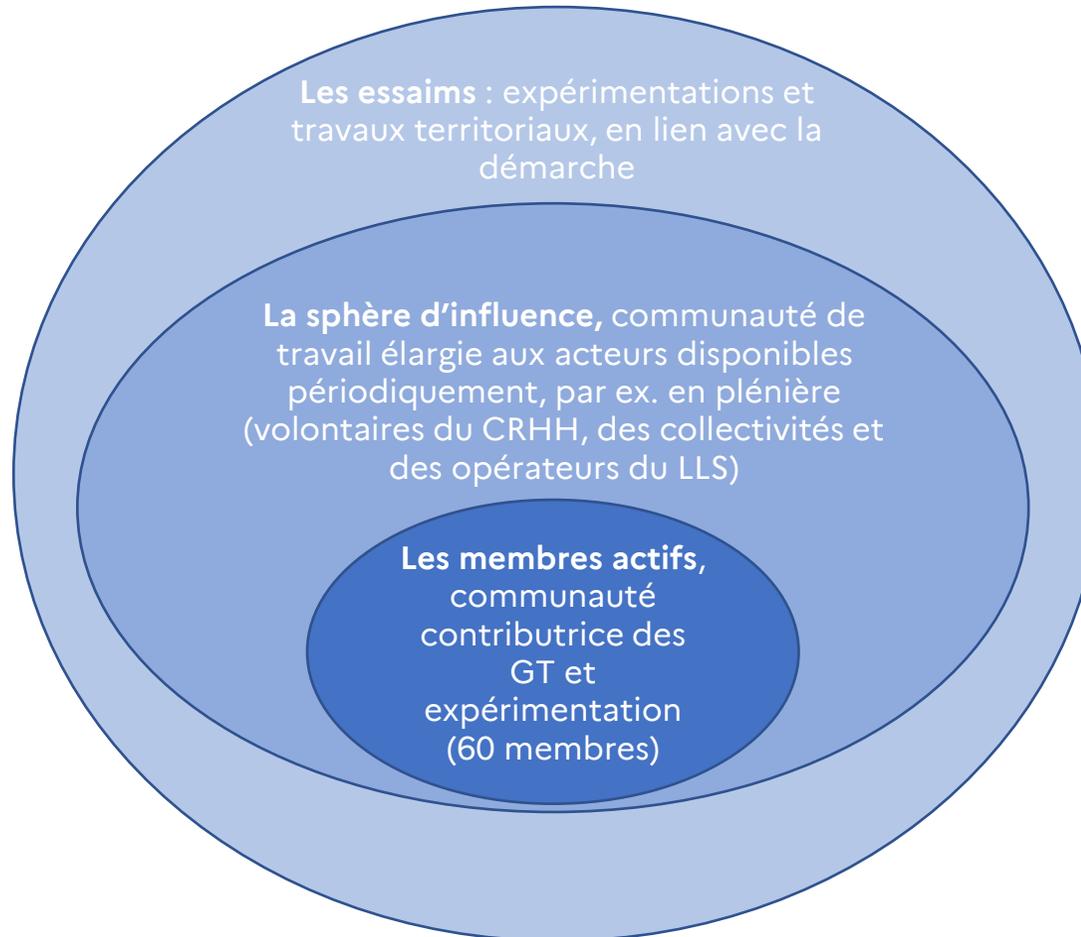
## Focus sur l'atelier des solutions pour une dynamique de production (chantier 1A)

### Calendrier

Phase 1	Installation de l'atelier des solutions	Fin 2024
	Réunion plénière de lancement	17 janvier 2025
Phase 2	Etat des lieux	Janvier à février 2025
	Entretiens avec les acteurs	
Phase 3	Elaboration des solutions	Mars 2025
	2 Réunions plénières	
Phase 4	Préfiguration des démarches d'expérimentation	Avril à juin 2025
	4 groupes de travail	
Phase 5	Mise en expérimentation des solutions	Septembre 2025 à septembre 2026

## Focus sur l'atelier des solutions pour une dynamique de production (chantier 1A)

### Comitologie





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Instauration de l'ORHH

CRHH du mercredi 11 décembre 2024

 Accès au logement

 Amélioration du parc

 Hébergement et insertion

 Production de logements sociaux

## Mise en place de l'Observatoire du comité régional de l'habitat et de l'hébergement

L'ORHH aura la charge de l'information et de la valorisation de la connaissance régionale dans les champs du logement et de l'hébergement notamment en portant les sujets d'étude identifiés dans le SRHH.

### Missions :

- ▶ Porter les axes de travail fléchés vers l'ORHH dans le SRHH au travers de la formalisation et le suivi d'un **programme d'étude pour la période 2024-2030** ;
- ▶ Restituer et **valoriser les travaux de l'observatoire et de ses partenaires.**

### Organisation :

Réunion des membres  
volontaires et  
d'experts/partenaires  
régionaux

Groupes de travail institués  
pour chaque étude

Séminaire de restitution  
annuel

### Prochaines étapes :

- ▶ Lancement de l'ORHH le mardi 28 janvier avec la présentation d'une proposition de programme d'étude



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Avis sur le projet de dissolution de l'OPH de Villemonble suite à sa fusion-absorption avec la SA d'HLM Vilogia

 Accès au  
logement

 Amélioration  
du parc

 Hébergement  
et insertion

 Production  
de logements  
sociaux

Comité plénier CRHH du mercredi 11 décembre 2024



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Questions diverses

Comité plénier CRHH du mercredi 11 décembre 2024

 Accès au logement

 Amélioration du parc

 Hébergement et insertion

 Production de logements sociaux